

Décision 02-D-77 du 27 décembre 2002

relative à une saisine de la Société anonyme
Daniel Grenin à l'encontre des sociétés
Imphy Ugine Précision, Sprint-Métal et Usinor
Achats

Posted on: 04 février 2003 | Secteur(s) :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Daniel Grenin SA

Dispositif(s)

Rejet

**Entreprise(s)
concernée(s)**

Imphy Ugine Précision, de production
internationale de Tréfiles dite Sprint-
Métal, Usinor Achats

Lire

le texte intégral de la décision

28.16 Ko